

René NELLI

---

extrait de :

« L'ÉROTIQUE DES TROUBADOURS »

(Privat, Toulouse, 1963)

---

*début du* CHAPITRE V

---

LA PÉRIODE ALBIGEOISE  
L'AMOUR COURTOIS ET LE CATHARISME  
PEIRE CARDENAL  
ET GUILHEM MONTANHAGOL

---

1

---

L'église romaine n'avait jamais été très favorable à la doctrine amoureuse des troubadours - c'est sur l'ordre de Pierre de Castelnau, légat du pape Innocent III, que Gui d'Ussel cessa de chanter vers 1208-, mais jusqu'à la croisade contre les Albigeois la plupart des seigneurs méridionaux se montrèrent peu dociles à ses remontrances. Beaucoup d'entre eux protégeaient le catharisme et souvent prenaient prétexte de leurs sentiments anti-romains pour empiéter sur les droits ecclésiastiques et confisquer les biens des abbayes.

Dans cette société, aristocratique et bourgeoise, tout entière

vouée à la galanterie, où les prêtres entretenaient des concubines, où les moines soupiraient parfois pour de puissantes dames, l'Amour avait plus de fidèles que Rome.

Après le triomphe de la croisade et surtout à partir de 1233, date où l'Inquisition, établie en 1229, fut confiée aux Dominicains, la situation changea du tout au tout, et les circonstances se révélèrent alors beaucoup plus propices à la restauration d'un ordre moral catholique. Les Frères Prêcheurs commencèrent à attaquer « l'amour provençal », et il y eut désormais un antagonisme latent entre certains troubadours qui regrettaient et défendaient les valeurs du passé et les inquisiteurs « qui condamnaient les pratiques de l'amour courtois, l'amour en dehors du mariage, comme les agents de la dissolution des mœurs grâce à laquelle l'hérésie s'était propagée (1) ».

Les grands troubadours de cette époque, *Peire Cardenal* (1180-1278) et *Guilhem Montanhagol* (1232-1258), dont la patrie avait été ravagée par les Croisés et les moines-soldats et qui supportaient malaisément la domination française, prirent parti pour le comte de Toulouse, Raymond VII, considéré par eux comme le défenseur naturel de *Paratge*.

Lorsque Peire Cardenal écrit vers 1216 « Mensonge et Démesure ont commencé une bataille contre Vérité et Droiture, et le mensonge triomphe. Déloyauté se ligue contre Loyauté; Avarice s'acharne contre Largesse; Félonie vainc l'Amour; Méchanceté, Honneur; Péché chasse Sainteté et Tromperie Simplette (« Franchise ») », il ne veut pas seulement opposer dans l'abstrait le vice à la vertu ; comme l'a souligné Hoepffner, bien qu'il ne soit point question ici, expressément, de la guerre des Français contre Toulouse, « l'éloge pompeux qui est fait un peu plus loin de Raymond VII ne laisse pas le moindre doute sur le sens réel de cette allégorie (2) ».

La déloyauté, le mensonge et la *démesure* caractérisent les envahisseurs; l'amour, l'honneur, la *sainteté*, les seigneurs et les troubadours méridionaux. Et pour ces derniers les pires

ennemis de la civilisation méridionale, ce n'étaient point les barons du Nord, mais le clergé, «les prêtres et les moines, surtout les grands parmi eux, plus encore que les petits (3)».

Parfois même l'indignation de Peire Cardenal contre le clergé romain s'exprime avec tant de véhémence qu'on en vient à se demander s'il n'aurait pas été lui-même « hérétique».

A vrai dire, nous ne pensons pas qu'il ait jamais fait profession de catharisme ou de «Vaudoisie.» Ce qu'il y a de « suspect» (du point de vue catholique) dans ses écrits s'explique suffisamment par son patriotisme (ou plutôt son attachement au comte de Toulouse), par ses tendances anti-cléricales et réformistes très voisines de celles qui, à cette époque, se manifestaient même chez certains catholiques orthodoxes; peut-être aussi par l'influence « politique» des milieux qu'il fréquentait : la cour de Toulouse comptait alors de nombreux cathares clandestins et beaucoup de mondains dévoués à leur cause.

Les poètes empruntent souvent des thèmes particuliers qui séduisent leur imagination à des systèmes métaphysiques auxquels ils n'adhèrent pas entièrement : Peire Cardenal a pu retenir et utiliser pour leur valeur poétique des formules stéréotypées qui avaient cours dans la secte.

C'est ainsi que dans la pièce *al nom del senhor dreiturier* (R. L. XLIII) (4), où il invoque le Dieu « légitime», le vers 43 *Datz mi poder qu'eu am so que amatz* semble bien faire écho, comme l'a soutenu Mme Lucie Vargas (5), aux paroles caractéristiques d'une prière cathare : *Dona nos a amar so*

*que tu amas* (6). Il y a sûrement là plus qu'une « coïncidence ».

C'est ainsi également que la chanson *dels quatre caps que a la cros* (R. L. XXX), écrite d'après R. Lavaud vers 1201-2, pour être inspirée d'un thème assez courant dans la poésie religieuse latine (en rapport d'ailleurs avec la légende du *bois de la Croix* qui paraît être d'origine bogomile), ne s'en trouve pas moins donner à la croix du supplice, des proportions cosmiques, exactement selon l'esprit du catharisme, qui la discréditait en tant que gibet, et faisait de Jésus-Christ une entité « solaire », descendue du ciel de lumière pour se manifester sous une forme humaine. Dans la même pièce l'affirmation finale que le Christ est *fruit du savoir* (*frugz de saber*) - alors que pour les franciscains Matfre Ermengaut et Raimon de Cornet, par exemple, il sera surtout le fruit de l'arbre de vie - doit être considérée comme d'essence, sinon de filiation « gnostique ».

Certes, la chanson à la Vierge (*Vera vergene, Maria*, 1220-30; R. L. XXXVIII) paraît à première vue très orthodoxe ainsi que l'invocation à la Vierge qui termine le *Sirventès* « à Dieu » (*Un sirventes novel vueil comensar*, 1233; R.L. XXXVI); et il est certain que le poète a toujours eu une dévotion sincère à la Vierge Marie, mais celle-ci, représentait peut-être pour lui, comme plus tard la *rosa vermelha* pour Raimon de Cornet, tout autre chose que pour les catholiques (7). Ce *sirventès*, l'un des poèmes les plus hardis du Moyen Age, contient d'ailleurs des propositions directement inspirées, à ce qu'il semble, du catharisme « Renvoyez-moi, Seigneur, là d'où je suis venu le premier jour ou pardonnez-moi mes péchés, car je ne les aurais pas commis si auparavant je n'étais pas né » (38-40). Ces deux vers ne tendent à rien de moins qu'à ôter à l'homme toute responsabilité morale selon la théorie soutenue dans le *Liber de duobus principiis* (8), l'un des rares ouvrages cathares du XIIIe siècle qui nous aient été conservés. L'idée exprimée au début du poème que ce monde-ci, le monde mauvais, est le seul « enfer », pourrait fort bien figurer dans un traité néo-manichéen. « S'il (Dieu) a l'intention de me demander

compte de quelque péché et s'il veut me mettre en la compagnie des diables, je lui dirai : Arrêtez, Seigneur, par pitié! Pendant toute ma vie j'ai été tourmenté dans le *monde mauvais, gardez-moi maintenant, s'il vous plaît, des bourreaux* » (5-8).

Nous retrouvons la même idée aux vers 41-42 : « Si j'ai du tourment ici-bas et si en enfer j'en avais encore, ce serait, selon ma foi, tort et péché. » Il déclare ailleurs que « Dieu commet une faute envers les siens, s'il se propose de les détruire ou de les damner » (11-12). Les cathares croyaient, en effet, que le Dieu Bon n'aurait pu châtier ses créatures pour des fautes commises nécessairement et sous l'effet de leur nature satanique, sans se confondre par cela même avec le dieu du Mal (assimilé parfois au dieu de la vengeance).

Sans nul doute Peire Cardenal s'est inspiré de thèmes cathares (9) et de thèmes vaudois. Parfois même sa pensée n'a de sens que si on l'interprète selon « l'hérésie »; et de toute façon, elle présente dans son ensemble un caractère hétérodoxe très marqué qui l'oppose au catholicisme.

S'il n'a pas appartenu comme « militant » à la secte cathare, ni à la secte vaudoise (10), sa « gravité » morale le rapprochait sûrement de l'une et de l'autre - « Quand nous entendons parler de morale austère, dit Lucie Vargas, nous pouvons être sûrs de marcher sur un terrain hérétique » - et aussi de tous ceux qui s'efforçaient alors à une rénovation religieuse : « pauvres catholiques », dominicains (?) (11) et franciscains à leur début » (Lavaud, *p.* 665); surtout des franciscains (12) pour lesquels les derniers cathares éprouvaient quelque sympathie et qui, au XIV<sup>e</sup> siècle, seront persécutés eux aussi par l'Eglise romaine ou tout au moins inquiétés (nous pensons, par exemple, à Raimon de Cornet).

Sur un point essentiel le poète semble cependant se rallier à l'orthodoxie romaine : il rejette l'érotique courtoise. Mais est-ce pour les mêmes raisons que Rome? Et a-t-il vraiment renié l'esprit de cette érotique?

Peire Cardenal n'est pas un poète de l'amour. Aucune dame ne figure dans son œuvre, aucun nom féminin ne s'y trouve, pas même dans un envoi. On l'accuse communément d'avoir été misogyne. En réalité, comme Marcabru, auquel il ressemble par certains côtés, il a abandonné le service des dames, mais sans renoncer le moins du monde aux valeurs courtoises. Pour lui la société aristocratique du « passé », celle qui savait se montrer généreuse et prodigue (13), était bien préférable à celle qu'il avait sous les yeux.

Le type du chevalier accompli demeure pour lui Alexandre le Grand, parce qu'il fut le plus conquérant et aussi le plus *larcs* (R. L., LXXXIII, 2). Il souffre de voir que les riches (avares et usuriers) remplacent les nobles et les bourgeois fastueux et charitables (R. L., XIII, str. 41) « et que le preux pauvre est avili par sa pauvreté ».

S'il blâme la conduite des dames de son temps, c'est parce que, du fait de la corruption générale des mœurs, elles ne peuvent plus pratiquer l'amour courtois. Des circonstances nouvelles obligent désormais le poète à se ressouvenir à leur propos des vieux lieux communs misogynes, traditionnels dans la littérature d'oc, et à les leur appliquer, non sans vérité peut-être.

« Les amants sont lâches, les maris sont jaloux : les dames accordent leurs faveurs aux derniers des vavasseurs et non plus aux amoureux méritants » (R. L. Pièce rejetée 8, str. III - après 1229) - on croirait entendre à nouveau la voix de Marcabru - ; et elles font à leurs maris des enfants illégitimes, des fils de « prieurs » qui, selon la croyance du temps, ne pourront que devenir de malhonnêtes gens (R. L., LXXIII, st. 1-1250-1260) ou... des hérétiques (R. L., XXXIV, 27-33 1216 ou 1218?).

En réalité, si la chronologie fixée par René Lavaud pour les pièces I-XI de son édition est bien exacte, Peire Cardenal se serait éloigné de très bonne heure de « l'Amour », puisque le premier de ses poèmes (*Ar me puesc ieu lauzar d'Amor*), où il lui « donne congé », aurait été écrit avant 1209 (« je ne suis plus serf inféodé (de ma dame), elle n'a pas mon cœur en gage, etc. » 27-28) et il faut bien admettre, dès lors, que le poète se montrait déjà très sceptique sur la valeur de l'érotique courtoise, et bien avant que de nouvelles conditions sociales lui donnassent le droit de l'être.

C'est sans doute que son tempérament de moraliste pessimiste le portait - alors même que la civilisation occitane n'avait pas encore été détruite par la croisade - à imiter ceux des anciens troubadours qui - à commencer par Marcabru - avaient cru devoir toujours situer l'âge d'or de la Courtoisie dans un passé plus ou moins reculé et légendaire.

Mais même à l'époque de sa vie où il est le plus en réaction contre la galanterie aristocratique (la « deuxième période » située par Lavaud entre 1204 et 1208) et où il élabore la théorie de la *stricte réciprocité en amour* (*Ben teinh*, 11-20, 51-55; *Ma domna am* (XI) et *De tant tenc* (VI)), et celle de *l'amour passager*, sans garantie de durée (*De tant tenc*, 6, 7), il ne désavoue nullement la morale d'amour il se borne seulement à modifier, pour son usage personnel, les règles du courtisement classique.

La société étant devenue telle qu'elle ne lui permet plus « de tenir dans ses bras et de baiser nuit et jour une maîtresse » (R. L., X), puisqu'il n'a pas d'argent à lui donner et que ses protecteurs habituels sont ruinés, force lui est de ne s'attacher qu'aux dames, s'il en existe encore, qui répondent par de bons sentiments à ses seuls bons sentiments.

Selon René Lavaud ces deux *coblas* auraient été composées avant 1209 : « Vu leur contenu, dit-il, P. C. ne peut les avoir écrites dans sa jeunesse » (p. 36). Mais les changements, sans doute profonds, opérés dans le monde (*Lo segle vei*

*chamjar*) parmi lesquels le fait qu'il n'est plus possible de trouver des protecteurs généreux et une amie courtoise, seraient mieux en correspondance, semble-t-il, avec les événements qui ont suivi la croisade.

Comme le croyait Appel, les deux *coblas* ont bien pu être écrites après 1262.

Quoi qu'il en soit, le poète en sera réduit - comme tous les troubadours trop épris de perfection - à se fabriquer un type de dame idéale (R. L., III, date impossible à fixer faute d'indices historiques) et à lui vouer une passion qui demeure dans la tradition de la Courtoisie la plus épurée.

La dame telle qu'elle devrait être n'accorde rien, ou du moins n'accorde rien à ceux qui ne sont pas dignes d'elle. (Thème inlassablement répété depuis les origines de l'Érotique d'oc). Elle n'imitera pas ces femmes qui donnent aux troubadours un gant ou un anneau, mais couchent avec de vils jouisseurs (qui, eux, ont *la carn e la pel*; R. L., VIII, 8), qui refusent au preux - à l'amoureux qui les prie humblement - ce qu'elles offrent au plus vil, de sorte que « les courtois ont d'elles les maux et les mauvais les biens » (R. L., III, 28-30).

Mais de ce désespoir ou de ce dépit - car la femme idéale («si j'avais une amie »... III, 10) est l'expression de l'un et de l'autre - la confiance du poète en l'amour pur ne sort pas diminuée. Bien au contraire : la logique de son système le conduit à affirmer une fois de plus « qu'en Amour les maux sont de vrais plaisirs » : «J'ai désiré, dit-il, je désire encore et je préfère désirer toujours que de tenir ma dame et la baiser en un lieu où je pourrais jouir d'elle» (R. L., V). Et en cette idée que le désir « éternisé » vaut mieux que la jouissance (qui tue l'amour), on reconnaît l'un des principes les plus hauts de l'éthique des troubadours.

Les hommes de la génération de 1208 - s'il est vrai que la pièce date de cette période - ne pouvaient pas en saisir toute la portée (*E del cinq no m'entendon trei*). Mais encore moins ceux de la génération de 1250. C'est pour ces derniers surtout, croyons-nous, que Peire Cardenal - comme

Montanhagol - s'efforcera de mettre en lumière le caractère moral de l' « ancienne » érotique.

Car, lorsque la domination française eut véritablement bouleversé la civilisation méridionale, le regret du passé devint, chez notre poète, beaucoup mieux explicable et plus significatif.

A la différence de Marcabru qui attribuait la décadence des mœurs de son époque à l'on ne sait quelle imperfection de l'esprit chevaleresque et courtois (qui étaient à peine nés), Peire Cardenal, lui, est en mesure d'assigner des causes précises à l'effondrement bien réel (14) de toutes les valeurs d'amour.

La disparition des vertus courtoises et de la générosité, le progrès du mensonge et de la tromperie étaient imputables au nouvel état social instauré par la force dans le Comté de Toulouse. C'est la victoire des Croisés et la main mise d'un Clergé corrompu sur la société aristocratique, son influence détestable sur les idées morales, qui expliquaient la disparition de *Joie* et de *Prix*, et que les dames préférassent les mauvais aux bons. « Le service des dames s'est fort bien amélioré, écrit-il ironiquement en 1240. Car il donnait la mort (thème de la mort par amour) à un homme avant qu'il n'eût joie ni agrément et qu'il fût désiré » (agréé), et aujourd'hui, pourvu qu'il apporte de l'argent, il sera plus que favori (*mais que drutz* = plus qu'amant charnel) (*Clergia non valc anc mais tan*, R. L., XLVII, str. III).

Il constate que l'amour n'est plus platonique (il l'était donc « autrefois »), qu'il ne récompense plus la valeur, que l'on ne « meurt » plus d'amour, que les femmes ne cèdent qu'au plus offrant, que les chevaliers ne s'adonnent plus aux armes pour leur plaisir (eux qui avaient coutume naguère de jouter en leur honneur, V. 7) qu'ils ne font plus de cadeaux (vestimentaires) aux pauvres troubadours (11-12)... bref, il déplore que la courtoisie ne soit plus.

C'est surtout après l'instauration du nouvel ordre de choses que Peire Cardenal a insisté sur la morale enveloppée par l'Amour. Et par là, il est bien de son temps et il prépare la voie à Montanhagol.

René Lavaud l'a noté après Vossler : « La morale de Peire Cardenal est originale non dans ses préceptes mais dans son effort de conciliation entre l'idéal évangélique et l'idéal courtois » (p. 666). Le pur amour qu'il définissait vers 1205 (ou plutôt, croyons-nous, vers 1213) comme venant de grande loyauté et de franc cœur noble et bien appris : *Quar fin amors mou de gran lialeza* (R. L., XII, 3), il le définira à nouveau en 1225 (ou en 1271?) toujours selon l'esprit des anciens troubadours, mais en mettant bien mieux qu'eux en lumière son caractère de vertu, « Amour loyal avec actions courtoises et *belle espérance* (le désir éternisé), mais aucunement amour faux et mensonger, dont l'issue dernière (le fait charnel) blâme le commencement, cet amour qui nuit aux amoureux (parce qu'il leur fait commettre le péché) et qui diminue à mesure qu'il avance» (l'amour meurt par le « fait») - (R. L., LIV. str. IV).

Peire Cardenal pourtant n'a pas su - ou voulu - tirer de l'amour (15) - comme le fera Montanhagol vers la même époque (1240?) - le principe quasi absolu de tous les progrès moraux. Il n'est pas non plus aussi hardi que l'auteur inconnu de *Flamenca* qui semble avoir voulu suggérer (également vers 1250) que toutes les vertus, jusqu'à l'amour de Dieu, procédaient de l'amour profane. Mais il ne voit, du moins, entre les deux amours aucune contradiction dans le poème LIV, après avoir défini et loué la courtoisie, il proclame tout aussitôt dans la strophe suivante : « Que celui qui veut avoir valeur entière ait amour et accord avec Dieu » (*amor e acordansa*, 30).

L'amour de Dieu est le complément, l'accomplissement de l'amour courtois. C'est pourquoi le vocabulaire de Peire Cardenal - encore un trait qui le rapproche de Montanhagol - traduit une sorte d'interpénétration des valeurs érotiques et

des valeurs religieuses.

Comme dans *Flamenca* (mais moins nettement, moins systématiquement) la *merces* - employée surtout au XIIe siècle pour désigner la compassion amoureuse de la femme pour l'homme - redevient aisément chez lui un sentiment de *pitié* pour le prochain. Dans la pièce XII, I, l'amour s'élargit « en amitié accueillante à tous» (R. L.) et dans la pièce XIX, écrite après 1212, la générosité chevaleresque, celle qui donne aux jongleurs, et la « charité chrétienne», celle qui donne aux pauvres, tendent à se confondre; « La valeur veut que l'on invite et que l'on *dépense et donne et offre*, et elle a une compagne, *charité (Caritat 16)* qui approuve cela» (XIX, str 3).

Karl Vossler, qui a sans doute mal interprété la pièce XLVI (où il est sûr que le Dieu d'amour désigne Jésus-Christ), a cependant bien vu « qu'il y avait chez Peire Cardenal une disposition à concevoir mystiquement l'amour comme une essence religieuse» et que les vertus chrétiennes : *Caritatz, Pietatz, Merces* n'étaient pas très différentes pour lui des vertus profanes auxquelles il les substitue ici (*Cortezia, Largeza, Joi (17)* et *Solatz*).

Certes, le Catholicisme a toujours appelé Jésus-Christ : Dieu d'amour, mais à la faveur de cette ambiguïté sémantique qui mêle au vocabulaire de l'amour celui de la religion, comment nier que la strophe finale de XLVI: (A bel amant (*amador*) qui a belle amour et qui a donné son corps et lui-même, j'ai donné moi-même et mon cœur - 56-59), ait pu suggérer parfois aux esprits encore attachés aux valeurs courtoises, que l'Amour était bien « Un» et que - comme l'avait écrit saint Bernard dans le *De diligendo Deo* - l'amour divin commençait à l'amour des corps?

Pour notre poète l'Amour était bien Vertu (18) et la morale au nom de laquelle il flétrit les méchants, les trompeurs, les débauchés ou même condamne la guerre (XX, 32-40 fin 1212 et XXV, 8-14, fin 1216) se nourrit beaucoup plus de sentiment sublimé que de froide raison.

En somme Peire Cardenal a retrouvé - dans des circonstances très différentes et plus positives - les mêmes contradictions qui avaient rejeté parfois les troubadours de 1150 vers l'amour de Dieu, et il leur a apporté la même solution. Il avait, sans nul doute, des côtés de moraliste austère, voire de mystique et son caractère l'inclinait à l'adoration religieuse. Mais comme chez Cercamon, Jaufré Rudel et même Marcabru, l'élévation spirituelle tendait chez lui à « compenser » désespérément les défaillances de la dame terrestre et non pas à condamner l'Amour.

On se tromperait sur ses intentions profondes si l'on voyait dans sa dévotion à l'amour céleste un comportement moral du même genre que le retour à Dieu - ou à la Vierge Marie - opéré artificiellement, sous la pression de l'Église, par des poètes comme Guiraut Riquier, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, ou Arnaut Vidal de Castelnaudary, à la fin du XIV<sup>e</sup> (19).

L'attitude de Peire Cardenal n'est point absolument fonction du rigorisme chrétien, ni de l'austérité cathare ou vaudoise elle correspond surtout à une crise de l'amour provençal (et de *Paratge*) provoquée par des changements politiques et sociaux jugés déplorables. Il n'est donc pas étonnant qu'il se soit tourné vers un passé embelli par son imagination, et qu'il ait voulu, comme Montanhagol et le poète de *Flamenca*, restaurer, dans une certaine mesure, et défendre l'idéal moral de la société qu'il avait connue dans sa jeunesse, au temps où les chevaliers étaient généreux, les dames courtoises et vertueuses; où les « bons-hommes » étaient purs. Et, à tout prendre, son érotique, fidèle à celle des anciens troubadours, n'est pas, non plus, inconciliable avec les théories des derniers ministres cathares, qui devaient penser que si l'amour courtois n'est pas un mal, puisqu'il émane de l'âme, il devenait nécessairement mauvais dans une société où les clercs l'empêchaient de s'épanouir (en valeur et en vertus).

C'est le passéisme de Peire Cardenal, plus encore que son attitude à l'égard des mouvements hétérodoxes contem-

porains, qui nous amène à préciser ici rétrospectivement les rapports de l'amour et de l'hérésie.

.....

---

## NOTES

---

- (1) Jules Coulet, *le Troubadour Guilhem Montanhagol*, Toulouse, 1989, p. 46.
- (2) Ernest Hoepffner, *les Troubadours*, Paris, 1955, p. 180. -*Falsedatz e desmesura*, str I, citée par Hoepffner.
- (3) E. Hoepffner, *op, cit.* p. 180.
- (4) René Lavaud, *Poésies complètes de Peire Cardenal, 1180-1278*, Privat, Toulouse, 1957, p. 178. Pour le classement chronologique des pièces nous suivons l'ordre adopté par R. Lavaud nous les désignons par leurs numéros précédés des initiales R. L.
- (5) Lucie Vargas, *P. Cardenal était-il hérétique?* (Revue de l'Histoire des religions, t. CXVII, n<sup>os</sup> 2 et 3, mars-juin 1938, p. 60).
- (6) Payre Sant, dieu *dreyturier*... car nos em del mon ni-l mon no es de nos e dona nos a conoscer so que tu conoyshes et *amar so que tu amas*. Döllinger, *Beitrage zar Sektengeschichte im Mittelalter*, T. II, pp. 177-178.
- (7) Un Albigeois brûlé à Toulouse en 1310 (Peire Cardenal était mort vers 1280) avait enseigné *Mariam non esse nec fuisse mulierem carnalem* (que Marie n'est pas et

ne fut pas une femme de chair) mais qu'elle signifiait *l'Église Cathare (Liber sententiarum Inquisit. Tolosanae, 92) - sed sectam suam et ordinem suum dicunt esse Mariam virginem.* (Elle est la Secte Cathare et l'Ordre cathare). Elle est également la vraie pénitence, la vraie chasteté; elle est la Vierge qui crée des fils de Dieu, quand ils sont reçus dans la secte (*Virginem quae generat filios Dei, quando recipiuntur ad eamdem sectam et ordinem.* Eymericus, 274. (Schmidt, *Histoire et doctrine des cathares ou albigeois*, Paris, 1849, II, p. 43. - Dans la prière à la Vierge qui termine cette pièce XXXVI, le poète demande à être mis après sa mort « là où se trouve Saint-Jean » (le saint préféré des Cathares).

- (8) *Un traité néo-manichéen du XIIIème siècle: Le liber de duobus principiis*, publié par A. Dondaine, O. P., Rome, 1939.
- (9) Les prédicateurs cathares « aimaient à citer son sirventès » *Clergue si fan pastor* (R. Lavaud, 660).
- (10) R. Lavaud a réfuté définitivement la thèse de C. Fabre selon laquelle P. Cardenal aurait été vaudois (pp. 680-682). Il faut reconnaître pourtant - et Lavaud le reconnaît lui-même que le poète a montré de la sympathie pour les Vaudois (notamment dans le vers 30 : *Et es vaudes qui-Is ne desvia, de Ab votz d'angel*, voir Lavaud, p. 664); que sa morale aurait pu être acceptée plus facilement encore par les Vaudois que par les Cathares; que certains de ses grands poèmes (p. ex. *Jhesus Cristz, nostre salvaire*; R. L., LV) ne sont pas sans rappeler la *nobla Leyczon* (non point par la versification, mais par, quelques thèmes et surtout par le ton); que Si P. Cardenal n'a pas été hérétique, on l'a probablement accusé de l'avoir été (à en juger par le sirventès *Pels clerks es apellatz herege qui no jura*, R. L., XXXI)..., etc..., Mais par ailleurs ses poèmes contiennent beaucoup d'affirmations strictement orthodoxes. N'a-t-il pas blâmé dans *l'afar* (R. L., XVIII,

52) les femmes de faire le sermon? (chez les Cathares et chez les Vaudois les femmes prêchaient comme les hommes). N'a-t-il pas protesté maintes fois de son attachement – peut-être feint, il est vrai - à la religion catholique? (*Jhesus Cristz*, 307-329). Du point de vue purement doctrinal, la pensée de Peire Cardenal demeure toujours assez ambiguë .

- (11) En vérité, il se montre assez dur pour eux (les *monge negre* de XXXIV, 33) et plus encore pour les « béguines » (« dominicaines » du couvent fondé à Notre-Dame de Prouille en 1206): « telle est jusque-là stérile qui porte fruit! » *Ab vots d'angel*, 53-56
- (12) Après 1221, P. C. se dit un jour persuadé que les frères mineurs ou franciscains ne vivent pas follement (Mon chanlar vueil, 39). - Voir: Lavaud, p. 665.
- (13) « Il n'est pas courtois, le mérite ne lui agrée pas et ni la louange ni le bon renom dans les cours ne lui plaisent à celui qui dit qu'un don est un grand péché, s'il est fait à des jongleurs... car jamais sans don nous ne vîmes faire grand, exploit à personne )) (R. L., LXII, str. 1). Et ailleurs : « Car je ne crois, pas que jamais homme vît baron qui pour avoir dit « non » se serait élevé en prix, et par « oui » je vois les actes magnifiques s'accomplir avec une galante dépense » (R. L., LXII, 13-16).
- (14) La noblesse occitane avait perdu presque toute son influence. L'Amour était déjà « suspect », ainsi que le luxe et la prodigalité aristocratique.. La « première » bourgeoisie - oisive, vivant de ses rentes et du travail de ses « marchands » - celle qui au temps d'Arnaut de Mareuil était presque au niveau des « chevaliers » (et s'était peut-être trop hâtée de s'égalier à eux) se ruinait au profit de la classe des marchands. Les cathares n'existaient plus, en qui les Méridionaux aimaient à « contempler » un idéal de perfection mystique qu'ils n'avaient d'ailleurs aucune envie de pratiquer pour leur propre compte.

- (15) Si Peire Cardenal est plus « hérétique », sur le plan religieux, que Montanhagol et que l'auteur inconnu de *Flamenca*, parce qu'il a subi plus qu'eux l'influence du catharisme ou de la vaudoisie, sur le plan moral (érotique), il l'est beaucoup moins en ce sens qu'il fait moins confiance à la Nature, à l'instinct *purificateur* qui est dans l'homme.
- (16) La même assimilation d'*Amor* à *Caritat* ne se retrouve à la même époque que dans *Flamenca*.
- (17) *Joi* figure rarement dans l'œuvre de P. C. (*Si mon joi non avia*, R. L., V, 8).
- (18) il ne faut pas attacher trop d'importance à la dernière strophe de XXVI : Si l'on me donnait en garde une belle jouvencelle, j'ai peur qu'elle ne fût plus pucelle au bout de l'an tournant... Car plus volontiers qu'or ni vaisselle ni denier ni besant sonnante je prendrais une pucelle jeunette, bien faite, et dansant telle « gaillarde que sans cesse elle m'embrassât » (str. v). C'est une plaisanterie qui tire toute sa valeur humoristique de son contraste avec les amours d'Estève de Belmon (contre qui est dirigé le sirventès) pour une vieille femme rousse. Remarquons toutefois que c'est toujours avec une *tozeta* (ou une *jovensela*) que les troubadours se divertissent en paroles ou en fait. *Parce que l'amour de la pucelle n'était point l'amour*. Les troubadours classiques ne parlent jamais des jeunes filles - sauf dans les *pastourelles* qui représentent, précisément, la tentation *d'amour réaliste*. L'intervention de la *jovensela* dans l'œuvre de Peire Cardenal ne contredit donc pas plus son érotique que celle des troubadours classiques.
- (19) Ou, bien entendu, si l'on voyait dans la brève allusion à la *jovensela* l'esquisse d'un retour à l'amour *naturaliste*. Remarquons, à ce propos, que ce sont surtout des moralistes, des esprits sérieux et religieux - et à une

époque assez tardive -: Daude de Pradas, Peire Cardenal, Raimon de Cornet, qui ont ainsi plaisanté avec les *tozetas*. La strophe de Peire Cardenal rappelle d'ailleurs beaucoup la strophe IV de la chanson de Daude de Pradas (*Amors m'envida e-m somo*), beaucoup plus réservée cependant vis-à-vis de la *tozeta*; c'est avec la *soudadeira* que Daude de Pradas entre en danse, et non point, comme Peire Cardenal, avec la jeune fille.

.....

